

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2011043

Signataire : ED/ESP

OBJET : Restauration du clocher de l'Eglise Notre Dame des Vertus. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 26 à 28 ainsi que l'article 6 du Guide des procédures adaptées adopté le 30 avril 2009,

Vu les délibérations n°179 du 15 juillet 2010 et n°154 du 30 juin 2011, relatives à l'approbation de l'opération et du plan prévisionnel de financement,

Vu le budget communal,

Vu l'avis favorable de la Commission « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché de travaux, relatif à la restauration du clocher de l'Eglise Notre Dame des Vertus d'un montant total de 1 025 000 € HT. Ce marché est passé sur procédure adaptée. Il comporte deux lots, chaque lot se décomposant en deux tranches : une tranche ferme et une tranche conditionnelle :

- Lot n°1 « maçonnerie, pierre de taille » pour un montant de 740 000 € HT
 - o Tranche ferme lot n° 1 : 570 000 € HT
 - o Tranche conditionnelle lot n° 1 : 170 000 € HT
- Lot n°2 « injection, consolidation des sols » pour un montant de 285 000 € HT
 - o Tranche ferme lot n°1 : 145 000 € HT
 - o Tranche conditionnelle lot n°2 : 140 000 € HT

AUTORISE le Maire, à la suite de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer le marché subséquent.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 21/10/2011

Publié le : 26/10/2011

Certifié exécutoire le : 26/10/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

